



INPH

COMMUNIQUE SNAM-HP - CMH - INPH

Compte tenu de la gravité des difficultés d'exercice rencontrées à l'hôpital public, les organisations syndicales signataires se sont réunies.

Les organisations soussignées déplorent un certain nombre de dysfonctionnements qui sont les suivants :

- 1) Un traitement incohérent de la représentativité des organisations professionnelles.
- 2) Un refus de prise en compte des accords signés en début l'année (les accords « Cadre »).
- 3) Un retard considérable dans la remise en cause des aspects les plus négatifs de la loi HPST.

Elles exigent en conséquence :

- 1) L'application immédiate de l'accord cadre signé par l'ensemble des organisations syndicales de praticiens hospitaliers.
- 2) L'arrêt de postures inappropriées cherchant à diviser la communauté médicale hospitalière.
- 3) Une rénovation pertinente du fonctionnement interne de l'hôpital et des CME devant notamment être saisies et compétentes pour l'ensemble des dossiers financiers, ainsi que des questions relatives aux effectifs médicaux et non médicaux et des CPOM.

Ensemble les organisations signataires se mobilisent pour préserver l'attractivité de l'hôpital public et promouvoir son avenir dans un système adapté aux besoins de nos patients. Elles seront vigilantes face aux différentes propositions issues des groupes de travail et du rapport d'Edouard Cauty dans le cadre du Pacte de Confiance.

Elles s'exprimeront dès l'issu de ces travaux pour signifier leur position, leur avis, voire leur désapprobation.

Le 19 octobre 2012,

Pr R. Rymer - Président du SNAM-HP
Dr N. Skurnik - Président de la CMH
Dr R. Bocher - Présidente de l'INPH